moissy-cramayel

Les Nouvelles de Moissy-Cramayel

*journal municipal d'information*

# Elections départementales les 22 et 29 mars

Lire page 6

## Ouverture d'une micro crèche

Lire page 3

N° 234
mars 2015

## NAISSANCES

### JANVIER

18 ■ CLARA Mia
21 ■ ANDRIVON Lény
21 ■ AFEKIR Souhayl
22 ■ CHOULAND CAJAL Hugo

### FÉVRIER

01 ■ KODADAY Ashley
01 ■ PATU Timéo
02 ■ BOURECHIDE Lina
03 ■ SLAOUTI Kellyan
03 ■ MAKHLOUFI Souhayl
03 ■ NIATI Samuella

## MARIAGES

### JANVIER

31 ■ MONROC Miguel et BELLÉROPHON Tania

### FÉVRIER

14 ■ ROSSET Mathieu et ANDRIEUX Charlotte

## DÉCÈS

### JANVIER

20 ■ POUPAERT Christian
28 ■ BEUZON Guy

### FÉVRIER

02 ■ MONSAINT Claude
05 ■ DIALLO Hamady
07 ■ TAING Srun





# Disque de stationnement : mode d'emploi

Certains automobilistes moisséens sont un peu perdus avec les nouveaux disques de stationnement, pourtant en vigueur depuis trois ans déjà. Attention, il n'y a plus deux fenêtres pour les heures d'arrivée et de départ, mais seulement une fenêtre pour l'heure d'arrivée. Vous devez donc positionner celle-ci sous la pointe de la flèche. A Moissy, dans 99 % des cas, la durée de stationnement autorisée est de 1h30, sauf cas contraire spécifié sur place, par exemple pour les arrêts minute.
Les disques sont disponibles à l'achat dans les bars tabac et les magasins de presse, mais la commune de Moissy a décidé d'en éditer et de les remettre gracieusement à ses administrés. Venez le retirer à l'accueil de la mairie et à l'hôtel de police municipale, dans le centre-ville. ■

## DU CÔTÉ DE LA SOURCE

**Le saviez-vous ? Désormais, vous pouvez déposer une seule demande de logement valable pour toute l'Ile-de-France. Rendez-vous au bâtiment des services sociaux La Source, près de l'église et de la mairie, ou sur le site : www.demande-logement-social.gouv.fr
Cette demande est à renouveler tous les ans.**



### Permanences des élus

> Du 2 au 9 mars Anne-Marie DEMOULIN
> Du 9 au 16 mars Nicolas COUTEAU
> Du 16 au 23 mars Fabrice AJAVON
> Du 23 au 30 mars Angelo VALERII
> Du 30 mars au 7 avril Marilyn HUMPHREY
> Du 7 au 13 avril Alpha Baba ASKIA

### Bienvenue

Bienvenue à "Mariée sur mesure", création de robes de mariée et de cérémonie (femmes et enfants), une société située 42, rue d'Helsinski, tél. 06 60 73 87 19.

### Les Jobs d'été

Vous avez entre 16 et 25 ans et souhaitez exercer un petit job cet été à la mairie (il s'agit d'un contrat de 35 heures en juillet ou en août), venez retirer votre dossier d'inscription à l'accueil de La Source ou du Point information jeunesse du 16 février au 27 mars.

### Encombrants et déchets verts

Vous n'avez pas reçu le calendrier des encombrants dans votre boîte aux lettres, venez le chercher à l'accueil de la mairie. Les prochaines collectes des encombrants auront lieu fin avril.

### Collecte du bac marron

Le SIVOM reprendra la collecte du bac marron (gazon, feuillages et tailles de haies), la semaine du 30 mars.

### La Nuit de l'eau

Le club de natation Moissy sport natation, en partenariat avec l'USMC plongée et le centre aquatique Nymphéa, organisent la Nuit de l'eau le samedi 14 mars, de 20 h à minuit, au profit de l'UNICEF.

### Centre des impôts

La trésorerie de Sénart (immeuble Le Trait d'union, au Carré Sénart, allée de la Mixité) est désormais fermée au public les mardis et jeudis après-midi. Depuis le 1er mars, les services des impôts des particuliers ont modifié leurs horaires d'accueil du public : les lundis, mercredis et vendredis, de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 16 h ; les mardis et jeudis, de 8h30 à 12 h. Pendant les deux demi-journées de fermeture, l'accueil téléphonique et l'accueil sur rendez-vous sont maintenus.

### Semaine des droits des femmes

Des temps forts seront organisés par l'espace Arc-en-ciel. Le mercredi 4 mars, à 19 h, à la maison de Lugny, spectacle "J'ai trop trimé, paroles d'une femme", par le Théâtre des Turbulences, suivi d'un temps d'échanges. Le jeudi 5 mars, à 19 h, à la Maison de Lugny, café littéraire en présence de Monica Mariniello, sculpteure, et d'une Moisséenne écrivaine. Le vendredi 6 mars, à 19 h, à la Maison du Noyer-Perrot, ciné-débat sur le thème des femmes en rébellion.

### Conférence débat

Peut-on caricaturer, peut-on faire rire sur des convictions, peut-on malgré tout vivre ensemble ? Ce seront quelques unes des questions de la conférence débat proposée par l'Espace Arc-en-Ciel avec Briac Chauvel, anthropologue, le vendredi 13 mars, à 19 h, à la Roseraie. L'occasion de réfléchir et de dialoguer sur les suites des attentats de janvier, mais aussi d'explorer la question des liens sociaux et du vivre ensemble à Moissy. ■

PETITE ENFANCE

# Une micro crèche ouvre à la ferme de Chanteloup

Une micro crèche privée de dix berceaux est sur le point d'ouvrir ses portes à la ferme de Chanteloup. *"Les derniers préparatifs sont en cours, en vue de pouvoir ouvrir nos portes le 30 mars et d'accueillir 10 enfants de 2 mois à 3 ans"*, indique Dahia Chermak, de la société Créche Attitude, qui gère une centaine d'établissements en France.

La micro crèche de Chanteloup sera ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, et proposera trois types d'accueils : régulier, ponctuel (halte-garderie) et d'urgence. La structure, d'une surface de plancher d'environ 150 m², se compose de pièces lumineuses : sas d'entrée, accueil vestiaires, salles d'activités, de repos, de change, office de réchauffage, buanderie, sanitaires... Un jardin permettra également aux enfants d'évoluer en toute sécurité, encadrés par une équipe de 4 professionnelles : une éducatrice de jeunes enfants et trois auxiliaires de puériculture.

*Un croquis d'architecte de la micro crèche, dont le chantier est en cours d'achèvement.*

**"Dix berceaux supplémentaires pour la petite enfance."**

Cette crèche agréée par le Département propose des tarifs proches de ceux du secteur public. Les parents peuvent bénéficier d'une aide de la Caisse d'allocations familiales de 600 à 830 euros, en fonction de leur quotient familial (calculé suivant le nombre d'enfants et les revenus du foyer).

L'employeur d'un des parents peut aussi jouer un rôle, en prenant à sa charge une partie du prix de la place au sein de la micro crèche.

**Renseignements :**
micro crèche Chanteloup, Ferme de Chanteloup, 281, rue de la Mare-aux-Canes, 77550 Moissy-Cramayel, **http://www.creche-attitude.fr/fr/chanteloup.html**, tél. 06 33 24 95 16 ou 01 46 94 91 85. ■

# Sénart 2030 : donnez votre avis sur Internet

Sénart prépare son SCOT (Schéma de cohérence territoriale), le document d'urbanisme destiné à définir les politiques de l'agglomération jusqu'en 2030. Et la communauté d'agglo anticipe les procédures d'enquête publique (prévue en 2016) en faisant participer les Sénartais. Dès le 1er mars, un site Internet dédié (senart.carticipe.fr) permettra de consulter des projets, de faire des remarques ou des suggestions. Le "carticipe" est une carte collaborative et interactive qui incite tous les Sénartais à participer. Par ailleurs, des cafés rencontres (ouverts à tous) seront organisés jusqu'en juin dans des cafés ou des restaurants de Sénart, pour des groupes de quelques dizaines de personnes.

Enfin, une première conférence est programmée à l'Hôtel de la Communauté, siège de l'agglo, le mardi 31 mars, de 20 h à 22 h. A l'ordre du jour : l'habitat et le logement, avec l'urbaniste Jean-Claude Driant.

**Retrouvez l'ensemble des dates et des événements liés au SCOT sur :**
**www.senart.com/senart/le-scot-de-senart.** ■

## En bref

### SOLIDARITÉ
### Sénartaise : les inscriptions sont ouvertes

**La Sénartaise revient au Carré Sénart le vendredi 19 juin, mais il est prudent de s'inscrire dès le 1er mars. La course et marche féminine de 6 km avait réuni l'an dernier 2 500 participantes, mais 4 000 dossards sont disponibles cette année ! Comme lors des trois premières éditions, la moitié des droits d'inscription (10 euros) sera reversée au comité seine-et-marnais de la Ligue contre le cancer. Les inscriptions ouvrent le 1er mars sur www.lasenartaise.com.**

## VERS UN CONSEIL CITOYEN

L'une des originalités des nouveaux Contrats de ville est la création des "conseils citoyens", qui doivent être associés au pilotage. Pas d'élus ni de techniciens dans ces conseils, mais des habitants du quartier et des acteurs de la ville (professions libérales, acteurs associatifs, etc.).
Comme indiqué dans le texte de loi du 21 février 2014, il s'agit de "*créer un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.*" Celui de Moissy est en cours de création.

## DES FONDS EUROPÉENS

A la faveur de ce nouveau Contrat de ville, Sénart et Moissy vont pouvoir prétendre à des financements européens, dans le cadre de l'appel à projets ITI, investissement territorial intégré.

## LES SIGNATAIRES

Pas moins d'une trentaine de signataires étaient présents le 6 février à l'Hôtel de la Communauté pour parapher le nouveau Contrat de ville de Sénart : préfet de Seine-et-Marne, procureur de la République de Melun, rectrice de l'Académie de Créteil, Caisse d'Allocations familiales, Pôle emploi, Conseils général et régional, Caisse des dépôts, bailleurs sociaux.

*Line Magne aux côtés d'Eric Bareille, maire de Vert-Saint-Denis.*

# Un nouveau Contrat de ville pour Moissy

***La commune de Moissy faisait partie des signataires du Contrat de ville de Sénart, le 6 février. A la clef : des financements de la politique de la ville pour l'éducation, la rénovation urbaine, l'emploi et le développement économique.***

*Ecole maternelle de Lugny*

Le Contrat de ville, qu'est-ce que c'est ? C'est un contrat passé entre le ministère de la Ville et ses partenaires territoriaux pour mener des actions très concrètes dans des quartiers jugés prioritaires. A Sénart par exemple, trois quartiers bénéficieront des subventions de la politique de la ville : **un ensemble composé du centre-ville et de Lugny à Moissy**, deux autres pour le centre ville et les Droits de l'Homme à Savigny-le-Temple. Ces trois quartiers n'ont pas été choisis par hasard, mais en fonction du revenu moyen de leurs habitants, du nombre de familles monoparentales et du taux de chômage.

L'Etat et les collectivités ont décidé de développer dans ces secteurs prioritaires des actions très concrètes en faveur de la réussite éducative, du cadre de vie et de la rénovation urbaine, du développement de l'activité économique et de l'emploi.

## Ville et solidarité

*"Notre commune a consenti de gros efforts depuis plusieurs décennies en faveur de la solidarité et du logement social. Il est donc normal que nous bénéficions maintenant des crédits de cette politique de la ville"*, résume Line Magne. La maire de Moissy était présente le 6 février à l'Hôtel de la Communauté de Sénart, pour signer ce nouveau Contrat de ville 2015-2020 avec le préfet de Seine-et-Marne Jean-Luc Marx.
Dernier en date des bénéficiaires du Contrat de ville : le local prévention jeunes de la rue de la Liberté, avec deux nouveaux contrats adultes relais et l'accompagnement privilégié de la Maison de l'emploi et de la formation de Sénart. Celle-ci assurera des permanences deux jours par semaine rue de la Liberté, deux autres jours à Savigny et le cinquième à la Mission locale de Sénart.

Dans la foulée, Moissy va profiter de ces fonds d'Etat pour mener à bien l'un des plus importants chantiers du mandat : la revitalisation du centre-ville. Au programme : la réhabilitation de la place du 14-Juillet-1789 et des alentours ; la transformation de la Rotonde (suite au départ de la Scène nationale) en un centre culturel de proximité ; la montée en puissance du pôle jeunes rue de la Liberté ; la relocalisation du local pré adolescents à la Rotonde.
Et puis bien sûr, Moissy va poursuivre son effort en faveur du Programme de réussite éducative (lire ci-contre) et accompagner d'autres chantiers de rénovation développés par les bailleurs sociaux, eux aussi signataires du Contrat de ville. ■

"La rénovation du centre-ville est l'une des priorités du mandat".

*Line Magne, maire, Nicolas Couteau, maire-adjoint chargé de l'aménagement, de l'urbanisme et des transports, Franck Duparc, directeur général des services et Didier Gouffier, directeur général des services techniques.*

## 3 questions à

### Alpha Baba Askia >>>

*maire adjoint chargé de l'éducation et de la politique de la ville*

**1/S'inscrire dans le Contrat de ville de Sénart, est-ce une chance pour Moissy ?**

Très clairement oui, puisque ces contrats permettent de porter une attention particulière à des secteurs en difficulté. C'est le cas du centre-ville et de Lugny, où les habitants sont parfaitement conscients de ces difficultés. Nous avons pris des engagements pendant la campagne électorale et nous allons les tenir, pour que la ville porte un autre regard sur le centre, pour qu'il revive et pour qu'il attire tous les Moisséens.

**2/ Qu'attendez-vous de ce nouveau Contrat de ville ?**

La poursuite des actions que nous avons déjà engagées pour améliorer la sécurité et accompagner les jeunes vers la formation et l'emploi. Il s'agit de réintroduire de l'action publique et des services au sein de ce quartier. Nous avons cette opportunité : notre projet municipal s'inscrit parfaitement dans l'esprit de la politique de la ville comme dans la lettre des nouveaux contrats.

**3/ La transformation de la Rotonde fait-elle partie de ce projet ?**

Elle en est même l'un des éléments essentiels. Nous allons renouveler l'offre culturelle, afin de mieux l'adapter aux Moisséens et aux jeunes. Nous allons aussi transférer dans ce bâtiment les services dédiés aux adolescents et pré adolescents. L'objectif est d'occuper les jeunes utilement par la culture et le sport, en un mot de les accompagner sur la voie de l'épanouissement. ■

## LA POLITIQUE DE LA VILLE EN ACTION(S)

■ **Contrat de ville** au début des années 2000, Contrat urbain de cohésion sociale depuis 2007, puis de nouveau Contrat de ville en 2015… Les ministres changent, les dispositifs et les appellations aussi, mais la politique de la ville perdure. A Moissy, s'il ne fallait retenir qu'une action engagée dans le cadre de ces contrats, ce serait le PRE,Programme de réussite éducative.

■ **Un travail qui se fait dans la discrétion**, mais qui touche à la vie quotidienne de nombreux Moisséens. Deux postes financés par la politique de la ville (plusieurs dizaines de milliers d'euros depuis 2007 dont 58 700 € en 2014) permettent d'assurer le suivi individualisé des enfants en difficulté et de leurs familles.

■ **Les centres sociaux** bénéficient eux aussi des financements du Contrat de ville, pour des actions de soutien scolaire et pour des ateliers socio linguistiques en direction des adultes. Autres dispositifs subventionnés par la politique de la ville : les opérations "Ville, vie, vacances", qui permettent d'organiser des séjours ou des manifestations pour les jeunes, comme Moissy-Plage ou le festival Pleins Ph'arts.

■ **Sur le front de l'emploi**, le service communal Moissy Emploi Formation a bénéficié des fonds du Contrat de ville pour monter l'opération "Allons au devant des demandeurs d'emploi", sous la forme de permanences délocalisées dans les centres sociaux.

■ **Enfin, de nombreuses associations** œuvrant à Moissy et à Sénart reçoivent des subventions de la politique de la ville : l'Association solidarité africaine de Sénart, Apprendre et entreprendre à Sénart, le Relais de Sénart – Solidarité Femmes, l'Association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence, la Maison de l'emploi et de la formation, etc.

## TRAVAUX PRÉPARATOIRES À LA REQUALIFICATION DU CENTRE VILLE

Dans le cadre du projet de rénovation du centre-ville, l'un des projets phares du mandat municipal, la ville a procédé à des sondages au sol fin février, aux abords de la place du 14-Juillet-1789, rue de la Liberté et avenue Philippe-Bur.

## NUMERICABLE PASSE AU TOUT NUMÉRIQUE

Depuis 2011, la télévision analogique hertzienne, dont

la réception était assurée via une antenne râteau, n'est plus diffusée en France. Néanmoins, pour le confort de ses abonnés, Numericable avait maintenu sa diffusion sur ce réseau. Aujourd'hui, le prestataire poursuit la modernisation de son réseau numérique et abandonne définitivement la diffusion analogique. A compter du 9 mars, l'offre TV Numericable devient donc entièrement numérique : le signal TV en analogique ne sera plus disponible. Pour régler le problème, il suffira de vous équiper d'un décodeur numérique. Pour toute question, contactez Numericable au 01 77 53 03 40.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

# On vote les 22 et 29 mars

Les élections départementales, qui remplacent pour la première fois les élections cantonales et désignent les membres du conseil départemental (ex-conseil général) auront lieu les dimanches 22 et 29 mars. La carte électorale a été réduite de 43 à 23 cantons en Seine-et-Marne et tous les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront remplacés à l'issue de ces élections par 23 binômes homme / femme de conseillers départementaux. Moissy-Cramayel fait partie du canton de Combs-la-Ville (n° 4 de Seine-et-Marne) avec les communes de Brie-Comte-Robert, Combs-la-Ville, Lieusaint et Réau. Les autres communes de Sénart sont réparties dans 2 autres cantons : Nandy dans le n° 19 (Saint-Fargeau-Ponthierry) ; Cesson, Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis dans le n° 20 (Savigny-le-Temple). Pour rappel, l'accompagnement social, le développement économique et l'emploi, le pouvoir d'achat des familles, la réussite scolaire, la réhabilitation des collèges, les transports... toutes ces compétences dédiées au département sont autant de bonnes raisons pour se mobiliser et voter les 22 et 29 mars prochains.

**Bureaux de vote ouverts de 8 h à 18 h, résultats à partir de 20 h sur** http://www.moissy-cramayel.fr. ■

# Le campus étudiant sur Internet

La Communauté d'agglomération de Sénart, son homologue de Melun Val-de-Seine et la Communauté de communes du pays de Fontainebleau ont récemment mis en ligne sur Internet le portail étudiant : www.campus-universitaire77.fr.

Ce site recense toutes les formations du sud 77 et permet d'effectuer des recherches par centres d'intérêt, par métiers, par villes et bien sûr par formations. Pour affiner la recherche, il offre un lien direct vers le site de l'Onisep, l'Office national d'information sur les enseignements et les professions.

Le portail apporte aussi des informations sur le logement, les transports, le sport, les loisirs et les aides financières pour les étudiants. Enfin, il comporte un agenda recensant tous les événements de la vie étudiante (soirées, expositions, débats, forums, salons...) qui sera alimenté et mis à jour par les étudiants eux-mêmes. **Un outil à consulter impérativement avant d'inscrire ses vœux sur APB (admission post-bac), avant le 20 mars.** ■

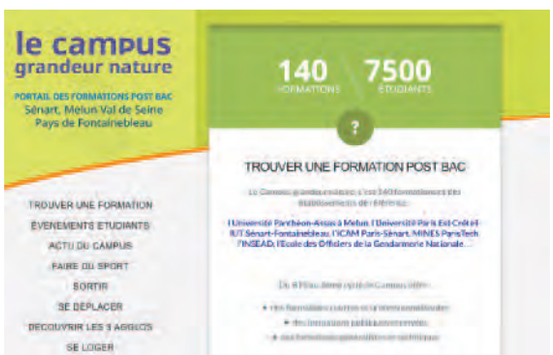


# La Fête de printemps aux couleurs de l'Amérique

La Fête de printemps et des associations organisée par le Comité des fêtes aura lieu le dimanche 12 avril, de 10 h à 19 h, au parc des Maillettes. Au programme cette année : des animations placées sous le signe de l'Amérique : western, musique country, rodéo mécanique, présentation de voitures anciennes américaines. Une vingtaine d'associations participent à cette fête. ■

# Yves Le Corfec, concepteur de mousses isolantes et écologiques

**Le premier locataire de l'Écopôle, IPSIIS, développe des mousses isolantes écolos et révolutionnaires. L'innovation en marche à Moissy et Sénart.**

Elles sont légères comme une plume, très résistantes et écologiques. Ce sont les solutions d'isolation conçues par Yves Le Corfec. Des mousses minérales isolantes (thermiques et phoniques), réfractaires, poreuses, garantissant un haut niveau de protection contre les incendies et préservant la qualité de l'air. Une solution semble-t-il miracle, réalisée à partir de ressources locales cent pour cent naturelles, et entièrement recyclable. Qui dit mieux ?
Ancien ingénieur chercheur chez EDF, Yves Le Corfec, 49 ans, s'est lancé il y a quelques mois dans l'aventure de la création d'entreprise. En octobre dernier, il a installé sa jeune société IPSIIS (installations, produits et services sur les isolants ininflammables sécuritaires) dans les locaux de la Pépinière d'entreprises de Sénart, dans le parc d'activités du Château d'eau, à Moissy. Et à la rentrée prochaine, il intégrera la seconde pépinière, au sein du tout nouvel Écopôle de Sénart. Tout un symbole !

> "Nous entrons dans la phase opérationnelle, avec la construction d'un pilote industriel."

*Yves Le Corfec présente quelques échantillons de ses mousses isolantes révolutionnaires.*

*"Je ne me suis pas lancé tout seul dans cette entreprise,* explique-t-il, *mais avec le soutien de quatre cofondateurs, ingénieurs comme moi et dirigeants d'entreprises."* Il y a quelques semaines, Yves Le Corfec a recruté sa première collaboratrice, Estefania del Campo Estrada, ingénieur de l'université de Valladolid, de l'ENSAM de Bordeaux et docteur de l'université de Bordeaux. *"Estefania travaille en partie dans le laboratoire que nous venons de louer sur le site de Villaroche. Nous entrons dans la phase opérationnelle, avec l'aide d'un étudiant de l'école Agro Paris Tech. Nous devrions être en capacité de montrer fin mars plusieurs propositions de couplage de nos mousses minérales avec différents matériaux, notamment le bois et l'acier."*

Un dernier détail témoignant de l'innovation d'IPSIIS : le produit conçu par Yves Le Corfec affiche un coût énergétique de production de 22 kilowatts heure par mètre carré contre par exemple 130 kilowatts heure pour la même quantité de mousse de verre. Ecologique, éthique et économique ! ■

**Contact :**
**yves.le-corfec@ipsiis.com,**
**tél. 06 80 53 03 16**
**ou 01 64 13 55 15.**

## LA BELLE HÉLÈNE

**Les conservatoires de Moissy-Cramayel et de Savigny-le-Temple présentent *La Belle Hélène*, opéra bouffe en 3 actes de Jacques Offenbach interprété par les chœurs de Moissy-Cramayel et Savigny-le-Temple. Deux représentations sont programmées le samedi 14 mars à 20h30 et le dimanche 15 mars à 15 h, au conservatoire de Savigny-le-Temple. Entrée libre, renseignements et réservations au 01 64 88 17 50.**

LA BELLE HÉLÈNE
Opéra comique de Jacques Offenbach
SAMEDI 14 MARS 2015 À 20 H 30
DIMANCHE 15 MARS 2015 À 15 H
Entrée libre
Réservation conseillée
Conservatoire Gabriel Fauré
Rens. : 01 60 63 41 28
www.savigny-le-temple.fr
ville de Savigny-le-Temple

## FÊTE DE LA MUSIQUE

**Vous pratiquez d'un instrument et voulez faire partager votre passion ? Participez à la Fête de la musique, qui se déroulera dans les jardins de la mairie, le 21 juin, de 16 h à 21 h. Précisions et inscriptions avant le 30 avril auprès de Quentin Grapperon aux 18 Marches par mail : 18marches@ville-moissy-cramayel.fr.**

# La médiathèque déménage

En raison des travaux à la Rotonde (notre précédent numéro), **la médiathèque ferme ses portes à partir du lundi 9 mars**, pour une durée de trois semaines, le temps de déménager au Club.

Réouverture le 1er avril aux horaires modifiés suivants : mardi de 16 h à 18 h, mercredi et vendredi de 16 h à 19 h et le samedi de 10 h à 18 h (en continu). La commune profite de ces travaux, explique Brice Lawin, conseiller municipal délégué aux technologies de l'information, pour installer le Hotspot.

*Brice Lawin, conseiller municipal délégué aux technologies de l'information*

Cette borne Wi-Fi permettra aux utilisateurs de la médiathèque de se connecter à Internet avec leurs appareils mobiles, smartphone, tablette ou pc.

**La programmation continue**

- Le **vendredi 6 mars**, clôture de l'exposition *"Maisons des contes : ça déménage !"*, **gravures de Julia Chausson**, en présence de l'auteur. Rendez-vous à 18h30 à la médiathèque pour une découverte de l'exposition autour du livret jeu et la présentation des travaux réalisés par les classes participantes.

- Spectacle *"L'enlèvement de la bibliothécaire"*
Un pirate, une héroïne formidable (et bibliothécaire de surcroît !), des livres et de l'amour... Vous n'aurez aucune excuse pour rater ce spectacle, drôle, enlevé (c'est le cas de le dire !), imaginé par **la Compagnie 3m33**, à partir du roman de Margaret Mahy.
Attention : l'enlèvement se déroulera entre la place du 14 juillet 1789 et la salle le club.
Une aventure rocambolesque à suivre avec suspens garanti.
Durée 45 mn – à voir en famille, le **samedi 11 avril** après-midi à partir de 6 ans. Réservation conseillée au 01 64 88 17 40.

A noter qu'en raison des travaux à la médiathèque, la programmation du 13 mars "Portraits de femmes" est annulée et que les activités du Club des anciens seront transférées à la Roseraie. ■

# La Trans Gratt' de retour à Vert-Saint-Denis

La Trans Gratt', fête des instruments à cordes organisée par le Réseau des musiques de Sénart, dont fait partie l'école de musique de Moissy, est de retour les **samedi 28 et dimanche 29 mars**, à 17h30, à la Ferme des Arts de Vert-Saint-Denis. Les guitares et instruments à cordes pincées (clavecin, harpe, luth...) se réunissent de nouveau avec un programme varié : musique baroque ou contemporaine, acoustique ou amplifiée.
**Le samedi 21 mars, à 20 h**, l'école de musique et la médiathèque présentent une avant-première du concert Trans Gratt' organisé par le Réseau des musiques de Sénart. Ce conte musical *La princesse des eaux et le prince des forêts* par Sharon Evans, aura lieu à l'école de musique. Entrée libre pour les trois concerts. ■

# Pleins Ph'arts sur la scène ouverte

Pleins Ph'arts, le festival des jeunes talents, est de retour aux 18 Marches. La scène est ouverte, alors, profitez-en pour vous exprimer, quelle que soit votre forme d'expression. Cette soirée a pour but de valoriser les jeunes, mais aussi de les accompagner ensuite dans leur projet. Chant, danse, magie, sport spectacle, stand up, théâtre... tout est possible ! **Les inscriptions sont ouvertes à tous les 15-25 ans qui souhaitent participer, auprès du service jeunesse et sports au 01 64 88 69 94 ou au 01 64 88 88 68.** ■

Pleins Ph'arts 2015, c'est le vendredi 10 avril, à 20h30, aux 18 Marches.

# Préparez le Handi-day avec La Famille Bélier…

L'organisation du Handi-day à Moissy est assurée par un comité de pilotage qui se réunit tous les deux mois environ. Il est composé de membres d'associations, mais aussi d'habitants bénévoles (handicapés ou valides), qui souhaitent donner de leur temps pour des actions de sensibilisation et de lutte contre les discriminations. Toute personne intéressée par la démarche peut rejoindre ce comité de pilotage lors de sa **prochaine réunion, le lundi 9 mars, à 20 h**, en mairie de Moissy-Cramayel. Pour toute précision, contacter la direction des solidarités au 01 64 88 15 80. Et pour préfigurer ce Handi-day, la commune vous propose une projection du récent film à succès, *La Famille Bélier*, à la Rotonde, le **vendredi 20 mars, à 19 h**. ■

Séance gratuite sur inscription auprès des services sociaux de La Source, près de la mairie, au 01 64 88 15 80.

# Le Festival Tintinnabule s'arrête aux 18 Marches

Dans le cadre du Festival Tintinnabule de chansons pour l'enfance, les 18 Marches accueillent un récital de **Gilles Pauget**. Avec ses textes drôles et poétiques, le chanteur évoque les péripéties de la vie quotidienne ou pose un regard plus tendre et plus grave sur les choses de la vie. Il embarque les enfants et les plus grands pour un voyage aux multiples couleurs : blues, bossa, swing, berceuses… Ouvrir les oreilles des petits en faisant battre le cœur des grands, telle est la devise de Gilles Pauget. ■

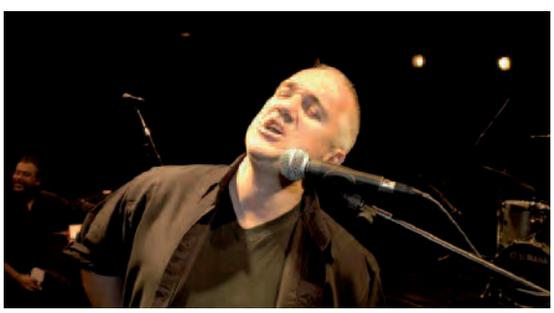

Les mercredi 18 et jeudi 19 mars, à 9h30, séances scolaires ; le mercredi 18, à 14h30, séance tout public. Renseignements et réservations au 01 60 60 13 82.

# Laurent Zerat présente son nouvel album aux 18 Marches

Soirée rock et pop aux 18 Marches. **Laurent Zerat** a choisi la salle de Moissy pour jouer pour la première fois son nouvel album, *Women*, qui sort en mars 2015. Il aime cette salle où il répète avec ses musiciens : Franck et Stéphane Terranova et Pierra Veuillot. Il y avait déjà donné un concert en 2012 pour la sortie de son premier album, *Route 55*. Beaucoup de vécu mêlé d'imaginaire, son album est intimiste tant au niveau du son que des textes. En première partie, les **Speed's Boob** reviennent en force avec un rock toujours plus tranchant. Et **Syd Kult** marie un rock teinté de blues à des sonorités new wave, heavy ou pop. Le vendredi 20 mars, à 20h30, entrée 5 €. Les 18 Marches, ferme de Lugny, tél. 01 64 88 86 05.

Prochain concert metal et hardore mélodique avec **No More Excuses, Klaustrophobia et Insolvency**, le vendredi 27 mars, à 20h30, entrée 5 €. ■

## En bref

### SPECTACLE AVEC L'ESPACE SENIORS

L'Espace seniors propose un spectacle chanté le lundi 9 mars, de 14 h à 16 h, à la Roseraie. Venez écouter les chansons de ces femmes qui ont marqué la chanson française et peut-être fredonner quelques airs entraînants. L'animation est assurée par l'association Coin de Rue.

### L'ÉCOLE DE MUSIQUE À LUGNY

Le mercredi 25 mars, à 19 h, à la Maison de Lugny : "Une heure avec" les élèves de l'école de musique et des écoles élémentaires de Lugny et des Marronniers, qui interpréteront une sélection d'œuvres. Entrée libre.

### STAGE DE CHANT

La Communauté d'agglomération de Sénart organise un stage de chant "musique actuelle". Venez découvrir ou approfondir le plaisir du chant, la technique, l'approche scénique… Si vous avez manqué la séance du 8 février, vous pouvez encore participer à celles des dimanches 8 et 15 mars, de 14 h à 17 h. Un concert final réunira les participants à la Maison des loisirs et de la culture de Cesson Vert-Saint-Denis le samedi 28 mars. Pour plus d'information : senart.en.voix@gmail.com.

# Tribunes d'expression libre des groupes politiques constitués au sein du conseil municipal

## "UN NOUVEL ÉLAN POUR MOISSY" - 23 élus

Nous avons récemment accueilli en mairie les nouveaux Français de Moissy-Cramayel – ils sont une vingtaine cette année – ainsi que les jeunes nouvellement inscrits sur les listes électorales de la commune. Cent quatre vingt Moisséens sont appelés pour la première fois aux urnes en 2015 : les dimanches 22 et 29 mars à l'occasion des élections départementales, en décembre pour les élections régionales. Quelques semaines seulement après les événements tragiques qui ont endeuillé notre pays début janvier, cette cérémonie a été pour nous – j'allais dire nous, jeunes élus de Moissy ! – une source de réconfort et surtout de motivation. Quel bonheur de voir s'incarner sur les visages de Moisséens les valeurs auxquelles nous sommes si profondément attachés : la citoyenneté, la démocratie et la République française. Aux nouveaux citoyens français, je dis "bienvenue au pays des libertés" : liberté de conscience et liberté de culte, dans le respect mutuel de la laïcité. Quant à nos jeunes compatriotes appelés aux urnes pour la première fois, je les exhorte à faire entendre leur voix. Face aux désordres et aux violences qui continuent de déchirer la planète, notre bulletin de vote – si mince soit-il – est le plus beau symbole de la démocratie et de la liberté. C'est un bien précieux dont beaucoup sont encore privés ! Aller voter, c'est exercer l'un de ces droits et de ces devoirs fondamentaux qui font de nous tous les mêmes messagers et les mêmes défenseurs de la République française.

LINE MAGNE,
MAIRE DE MOISSY-CRAMAYEL

## "UN AUTRE AVENIR À MOISSY" - 4 élus

**La mort de Sénart !** Mais que font les élus de la majorité ?

Les communautés d'Arpajon et du Val d'Oise ont pu sortir du schéma d'origine d'une agglo de 532 000 hab à force de détermination et de protestation. Qu'en est-il de Sénart ? Notre dérogation a été refusée, non soumise au vote ! Le 5 février au matin, Mme Magne vote l'amendement N° 34 proposé par le Préfet de Région d'une agglo de 330 000 hab sous prétexte que *"c'est mieux pour les sénartais"*. Et nous apprenons ce vote le soir même en conseil communautaire. Le 12 février le Préfet soumet au vote un amendement N° 50 qui confirme le précédent : il est adopté par 72 voies pour, 1 contre et 3 abstentions. Ce projet est un déni de démocratie, c'est une faute indigne du langage ambigu de certains responsables politiques envers notre territoire et nos concitoyens !

Pourquoi accepterions-nous d'être les marionnettes de l'État ? Nous n'entendons d'ailleurs pas les socialistes s'élever contre ce projet. Serait ce parce que nombre de ministres sont venus à Moissy et Sénart ?

Nous n'accepterons pas sans protester et vous ne devez pas rester sans rien dire ! Aussi rejoignez le mouvement en signant la pétition et en sanctionnant nos dirigeants dans les urnes les 22 et 29 mars prochains !

Car nous sommes SEINE ET MARNAIS avant tout et nous ne voulons pas céder notre territoire à une ambition Valsienne.

DOROTHÉE MOUREAUX
signez la pétition en ligne sur
http://www.mesopinions.com/petition/politique/contre-senart-grand-evry-mobilisons/13733

## "UNE AMBITION POUR MOISSY" - 2 élus

Moisséennes, Moisséens mobilisez vous pour contrer la volonté du gouvernement de faire basculer Sénart dans le giron de l'Essonne.
Evry et son Président, Manuel Valls ont décidé de croquer Sénart pour asseoir son avenir dans une agglomération de 330 000 habitants. Ce projet d'agglomération permettrait lors des requalifications urbaines des villes "Évry Corbeil Grigny" de transférer des logements sociaux difficiles tels "les Tarterêts et la Grande Borne" vers Sénart. Le projet initial prévoyait même 530 000 habitants, mais une dérogation a été obtenue pour l'Arpajonnais à la demande de ses élus. A contrario, le Préfet de Seine et Marne n'a pas daigné entendre la demande de dérogation de Sénart pour la présenter en commission au seul prétexte que la chose est écrite et ne souffre pas de contradiction. Notre Maire, plutôt favorable à ce projet et partant du principe que ceux qui sont contre ne sont que des rétrogrades, reporte à plus tard toute réponse aux interrogations du Conseil Municipal.
PLUS TARD SERA SANS DOUTE TROP TARD.
Une pétition sur Internet est lancée sur le site **http://www.mesopinions.com/petition/politique/contre-senart-grand-evry-mobilisons/13733** signez la et interpellez vos élus dirigeants.
Nous sommes très nombreux à être contre élus de gauche, de droite et sans étiquette. Les Conseils Municipaux ainsi que le Conseil Syndical de Sénart ont voté contre.
IL FAUT QUE LA DEMOCRATIE GAGNE.
La politique insufflée ne doit pas l'emporter sur la volonté locale.

PIERRE DURUAL

## GROUPE UMP-UDI-NOUVEAU CENTRE - 4 élus

**SENART: DERNIERS JOURS AVANT LIQUIDATION**

Les Sénartais ont-ils le droit d'exprimer un choix pour leur avenir ? Apparemment non ! Alors que l'ensemble des Conseils municipaux de toutes les communes de Sénart, suivi à l'unanimité par les élus communautaires (dont Madame Magne ; vice-présidente) avaient rejeté toute idée de rapprochement avec Evry, Grigny, Corbeil..., le Préfet de Région, refusant d'expliquer pourquoi, a décidé d'imposer ce mariage contre-nature. Question : A qui un Préfet rend-il des comptes ?

Dans cette VALLSe à 3 temps (je décide, j'attends, j'impose) ou les ambitions politiques de certains piétinent l'idée même de démocratie, votre Maire a cautionné ce mariage arrangé en votant "OUI" en tant qu'unique représentante de Sénart à la commission régionale en charge de ce dossier. Une seule question ? Pourquoi ? Pourquoi abandonner Sénart (donc Moissy) ?

Quant à nos 2 députés "Sénartais", Guy GEOFFROY (UMP), Maire de Combs, s'oppose avec force à ce mariage forcé alors qu'Olivier FAURE, porte-parole du PS, reste lui étrangement silencieux. Pourquoi ?

Apparemment, notre premier ministre est un fervent adepte du 49-3. Si vous n'êtes pas d'accord avec lui, il passe en force. C'est apparemment le triste sort réservé à notre territoire et à nos communes.

Certains ont décidé de les défendre, d'autres ont déjà renoncé. Ils ne l'ont pas fait sans raisons ! INDIGNEZ-VOUS !

DIDIER VAN THEMSCHE

## ♦ Vendredi 13 mars

**Le Bœuf à 4 têtes,** scène ouverte aux musiciens de tous âges et de tous niveaux, à 20h30, aux 18 Marches.

## ♦ Samedi 14 mars

**La Nuit de l'eau** au centre aquatique Nymphéa, de 20 h à minuit, au profit de l'Unicef.

## ♦ Samedi 14 et dimanche 15 mars

**Les chœurs des conservatoires de Moissy et de Savigny** dirigés par Véronique Laguerre et Jérôme Boudin-Clauzel, se produisent dans *La Belle Hélène* d'Offenbach au conservatoire de Savigny, le samedi 14 à 20h30, le dimanche 15 à 15 h. Tél. 01 60 63 41 28.

## ♦ Mercredi 18 mars

**Concert jeune public du chanteur Gilles Pauget, dans le cadre du Festival Tintinnabule,** à 14h30, aux 18 Marches.

## ♦ Jeudi 19 mars

**Entreprendre au féminin,** rencontre débat ouverte à toutes, de 9h30 à 12 h, à la Maison de l'emploi de Sénart, parc d'activités de Moissy.

## ♦ Vendredi 20 mars

**La Famille Bélier,** à 19h à la Rotonde.

## ♦ Samedi 21 mars

L'école de musique et la médiathèque présentent une **avant première du concert Transgratt,** à 20 h, à l'école de musique, entrée libre.

## ♦ Dimanches 22 et 29 mars

**Premier et deuxième tour des élections départementales, de 8 h à 18 h.**

## ♦ Dimanche 22 mars

**Concert gratuit** des harmonies de Combs et de Moissy, de l'harmonie des Vents du Sud et de l'orchestre de la brigade des sapeurs pompiers de Paris, à 15 h, au Millénaire de Savigny.

## ♦ Mercredi 25 mars

**Une heure avec** les élèves de l'école de musique et des écoles élémentaires de Lugny et des Marronniers, à 19 h, à la Maison de Lugny, entrée libre.

## ♦ Samedi 28 et dimanche 29 mars

**7e édition de la Trans Gratt',** organisée par le Réseau des musiques de Sénart, notamment l'école de musique de Moissy. Deux concerts à 17h30 à la Ferme des Arts de Vert-Saint-Denis.

## ♦ Lundi 30 mars

**Conseil municipal,** à 20h30, en mairie. A l'ordre du jour : le compte administratif et le budget supplémentaire.

## ♦ Mardi 31 mars

**Conférence sur l'habitat et le logement,** dans le cadre de la préparation du SCOT, avec l'urbaniste Jean-Claude Driant, à 20 h, à l'Hôtel de la Communauté, au Carré Sénart.

## ♦ Mardi 7 avril

**Chasse aux œufs,** réservée aux enfants fréquentant l'une des structures de la maison de la petite enfance.

## ♦ Vendredi 10 avril

**Plein Ph'arts,** festival de jeunes talents (théâtre, danse, chant, magie, humour...), à 20h30, aux 18 Marches.

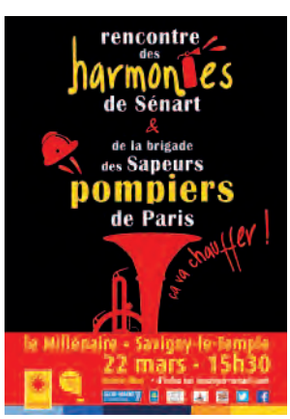


## Infos pratiques

### Horaires d'ouverture de la mairie

**Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (sauf le jeudi après-midi), le samedi de 9 h à 12 h, tél. 01 64 88 15 00.**

### Urgences santé

**Samu : 15.**

**Police secours : 17.**

**Pompiers : 18.**

**Urgences d'un téléphone portable : 112.**

**Médecin de garde : 0 825 826 505.**

**Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.**

**Pharmacie de garde : téléphoner au commissariat de Moissy au 01 64 13 50 00.**

### Numéros utiles

**Police municipale : 06 08 40 38 70.**

**Sivom : 0 805 801 818.**

**EDF dépannage : 0 810 333 077.**

**GAZ dépannage : 0 810 800 801.**

**Les nouvelles de Moissy-Cramayel**

Place du Souvenir - 77557 Moissy-Cramayel - Tél. : 01 64 88 15 00 - Fax : 01 64 88 15 25
Directeur de la publication : Line Magne - Rédaction et photos (DR) : Mairie de Moissy
Maquette : Service communication - Distribution : Club des Anciens - Imprimé à 7 300 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales par : Imprilith RCS B 787 350 214 - Prix : 0,65 euros - Dépôt légal n° 3824

# Ils aiment l'Arc-en-Ciel !

❶ Une quarantaine de Moisséens ont participé au premier conseil de l'Espace Arc-en-Ciel, le 13 février, à la Maison de Lugny. Une soirée pour découvrir le projet du centre social, mais aussi pour proposer des idées. Prochaine réunion dans deux mois...

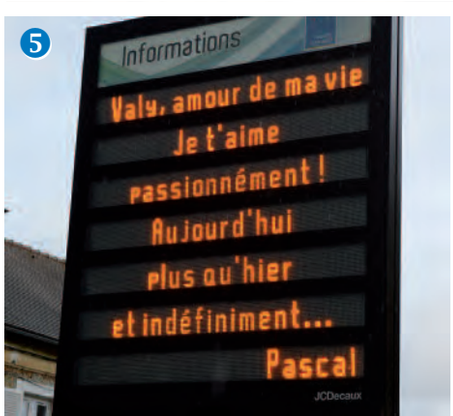


❷ La conférence sur la donation organisée par l'Espace seniors le 30 janvier à la Roseraie, en présence de deux notaires, a réuni une trentaine de participants.

❸ Photo de famille autour de Patrice de Craïeye, coiffeur vedette de Moissy, qui recevait le 7 février les Palmes académiques pour ses activités de formateur.

❹ Séance studieuse du Conseil local juniors, le 6 février, en salle du conseil municipal.

❺ Comme Pascal, plusieurs Moisséens ont déclaré leur flamme sur les panneaux lumineux le 14 février, jour de la Saint-Valentin.